

LE PROGRAMME ADAPTÉ

Éclairage théorique
AMES 8 novembre 2014

Pierre Vianin

Version 05.11.14

PLAN

- ◉ Les recommandations du SE/OES
- ◉ La mise en œuvre par les différents partenaires
- ◉ L'évaluation du dispositif
- ◉ PPI et PAD : deux dispositifs différents et complémentaires
- ◉ Le PAD comme alternative au redoublement ?
- ◉ Les difficultés liées au PAD

LES RECOMMANDATIONS DU SE/OES

LA LOI DU 25 JUIN 1986 SUR L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Art. 2 : Principe

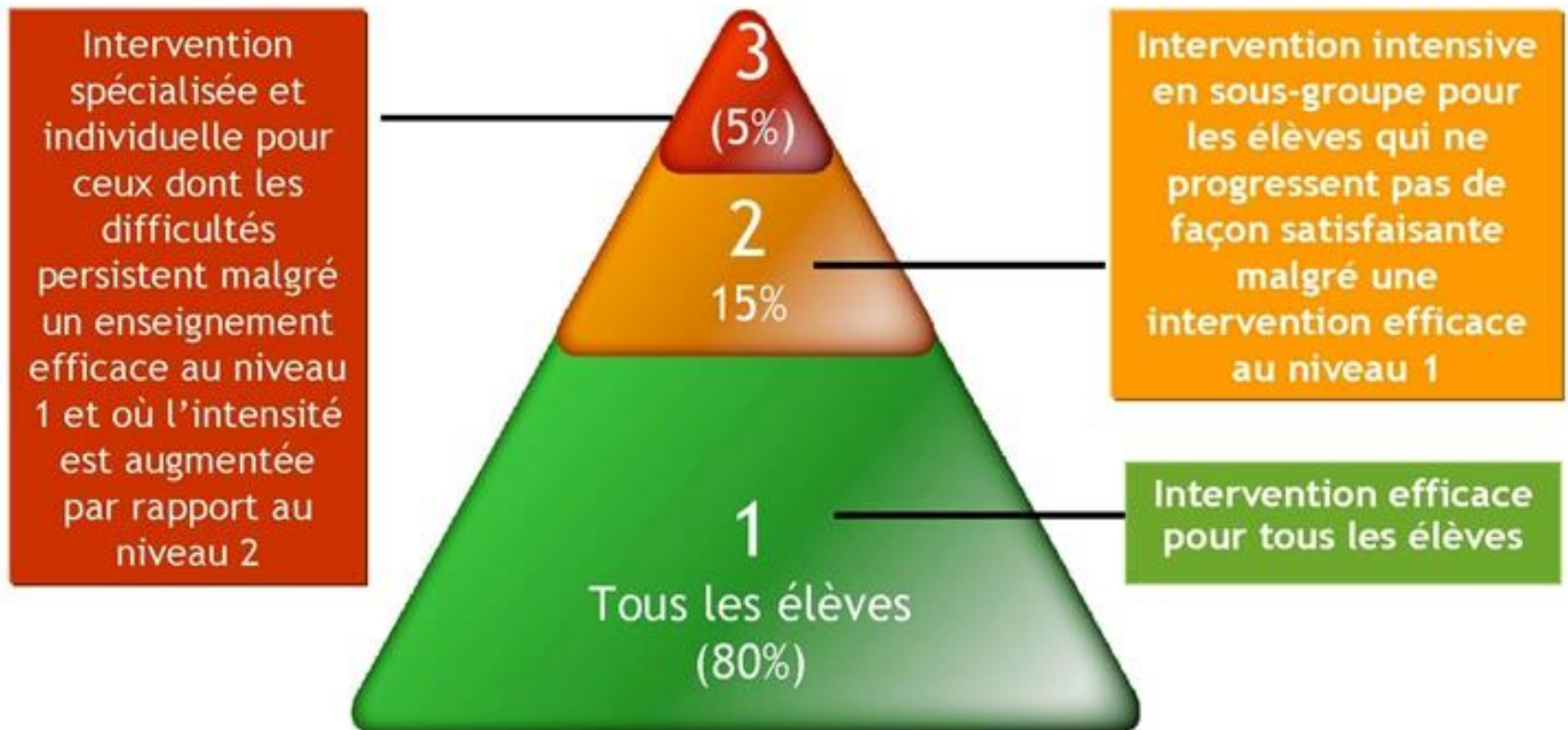
« L'intégration totale ou partielle des élèves dans les structures ordinaires de formation est recherchée, tout en répondant aux besoins de tous les élèves de la classe »

LES RECOMMANDATIONS DE L'OES

- ◉ Le document de l'OES (2005)
- ◉ But : intégratif - inclusif
- ◉ Référence explicite au Plan d'études
- ◉ Concerne très peu d'élèves (pyramide de Fuchs)
- ◉ Complète les autres mesures (mais ne les remplace pas !) (pyramide de Fuchs)
- ◉ Risque d'un «manque de stimulations et d'exigences»

MODÈLE D'INTERVENTION À 3 NIVEAUX

Réponse à l'Intervention (RAI)



LA MISE EN ŒUVRE PAR LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

LA MISE EN ŒUVRE (RECOMMANDATIONS OES)

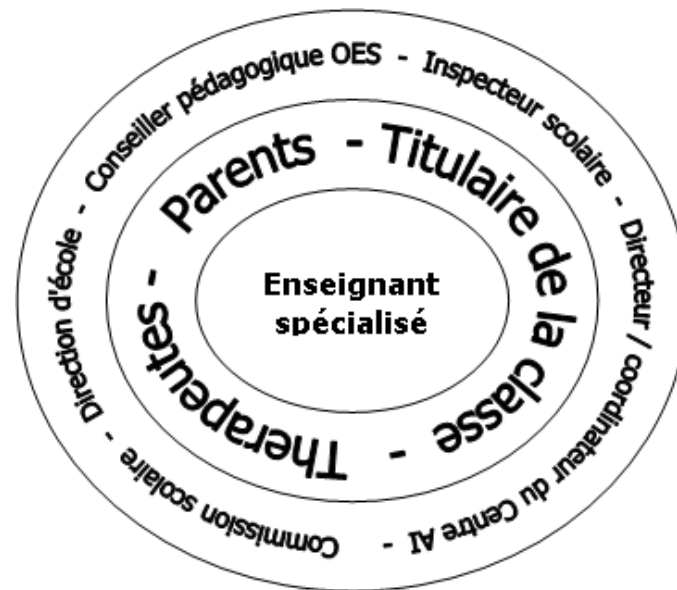
- ⊙ Nécessité d'une évaluation complète des ressources et difficultés scolaires
- ⊙ Établissement d'une « grille d'objectifs scolaires atteints ou en voie d'acquisition »
- ⊙ L'adaptation concerne « les branches »
- ⊙ « Les enseignants d'appui pédagogique intégré (...) se tiennent à disposition pour la mise en application de la mesure »

LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

(CONCEPT POUR LES CLASSES D'ADAPTATION DÉCENTRALISÉES)

○ Le mapi :

- La personne référente du PAD
- Évaluation formative de départ (ressources et difficultés)
- Établissement de la grille d'objectifs et des moyens différenciés
- Suivi de la progression et adaptation des objectifs et des moyens (également des tâches à domicile)



LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

◉ Le titulaire :

- Intégration sociale
- Participation de l'élève aux activités collectives
- Différenciation lors des activités individuelles (selon les moyens préparés par la-le mapi-e)

◉ L'élève

- Gestion autonome des moyens différenciés

L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF

L'ÉVALUATION DU DISPOSITIF

○ Utilisation possible d'un questionnaire-bilan.

L'organisation de la différenciation vous pose-t-elle d'importantes difficultés ?

La surcharge de travail vous paraît-elle importante ?

L'aide de l'enseignant spécialisé est-elle suffisante ?

Quelles sont, selon vous, les 3 conditions de base nécessaires à la réussite d'une expérience d'intégration ?

Ces conditions sont-elles respectées cette année ?

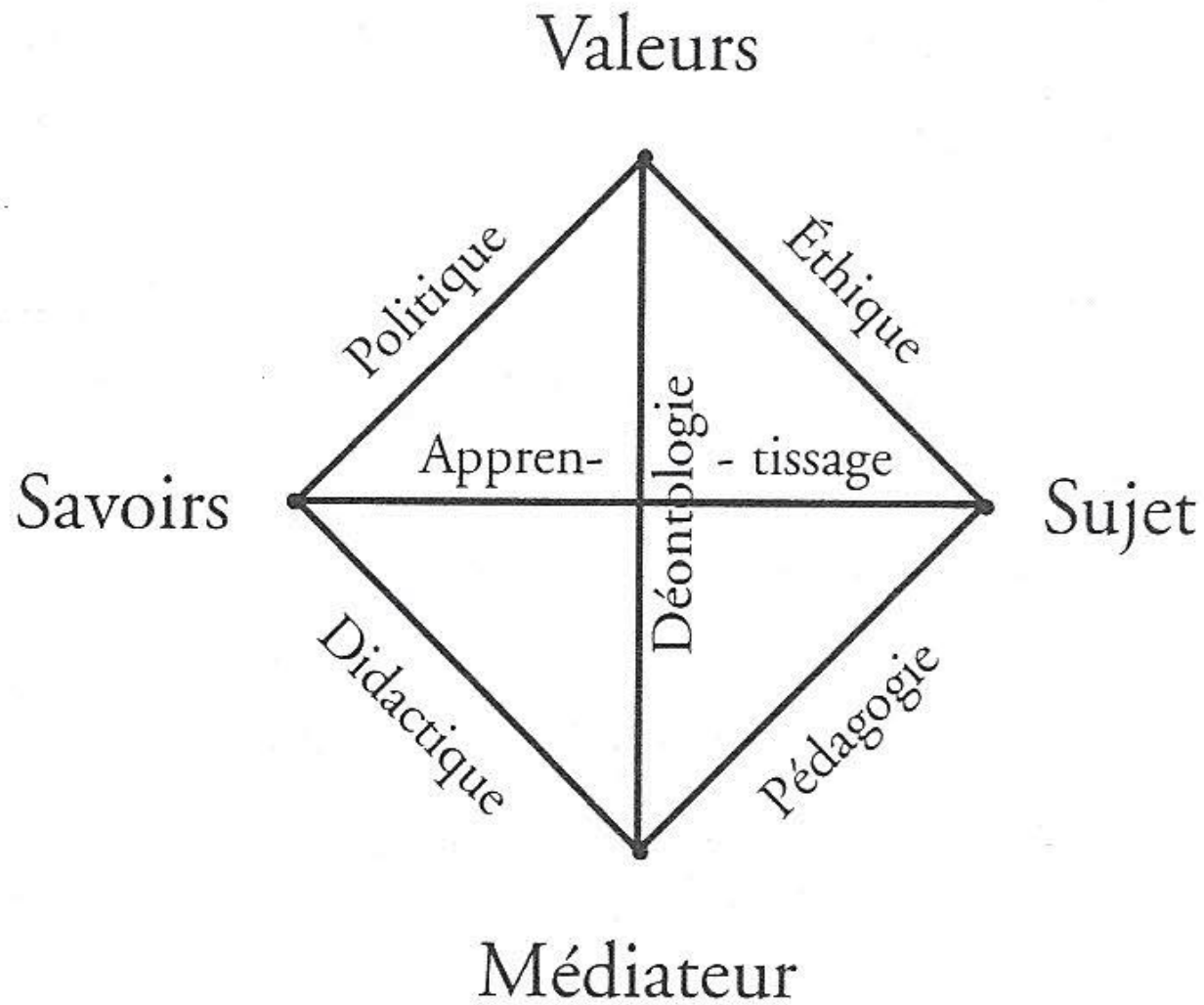
Décision de régulation : en fonction des réponses à ces questions, nous prenons la décision d'apporter les régulations suivantes :

PPI ET PAD : DEUX
DISPOSITIFS
DIFFÉRENTS ET
COMPLÉMENTAIRES

ORGANISATION ET CONDITIONS CADRE DE L'APPUI PÉDAGOGIQUE INTÉGRÉ EN VALAIS (2012)

8.6 Projet pédagogique avec un programme adapté

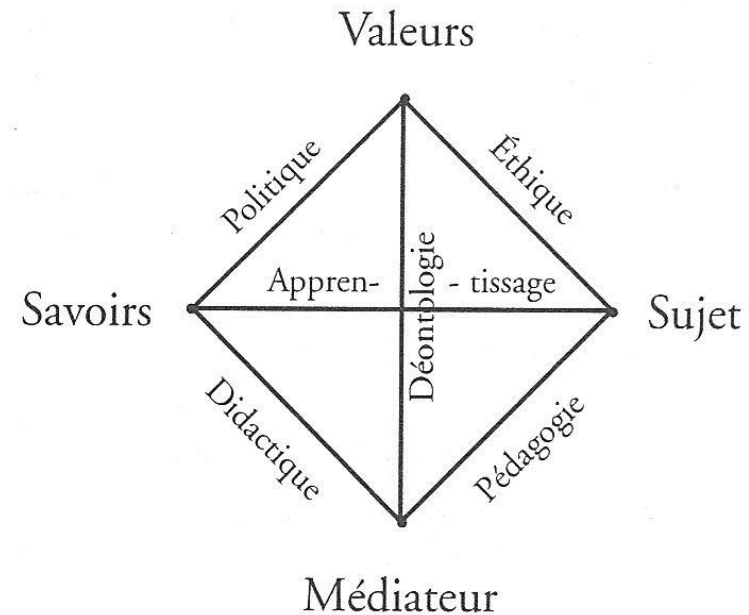
« Lorsque l'élève ne peut visiblement pas atteindre les objectifs fondamentaux du programme officiel du degré qu'il fréquente, la mise en place d'un **projet pédagogique avec un programme adapté** doit être envisagée en collaboration avec les partenaires de la prise en charge scolaire et nécessite une autorisation de l'inspecteur ».



LE PAD DANS UNE DÉMARCHE INCLUSIVE : DEUX AXES PRIORITAIRES

- 1. Le PAD : différenciation didactique
 - Concerne le savoir (PER)
 - Aide à l'enseignant-e : comment pratiquer l'évaluation formative et la différenciation en classe ?
 - Gestion de la grille des objectifs (spécifiques) et des moyens différenciés
 - Différenciation du « produit »
 - Relève de la « bouée »
- 2. Le PPI : : différenciation pédagogique
 - Concerne l'élève (« pédagogie de la feuille blanche »)
 - Aide à l'élève : comment surmonter les difficultés ?
 - Évaluation diagnostique globale, rédaction du PPI (objectifs globaux) et planification des interventions
 - Différenciation du « processus »
 - Relève de la « méthode d'apprentissage de la nation »

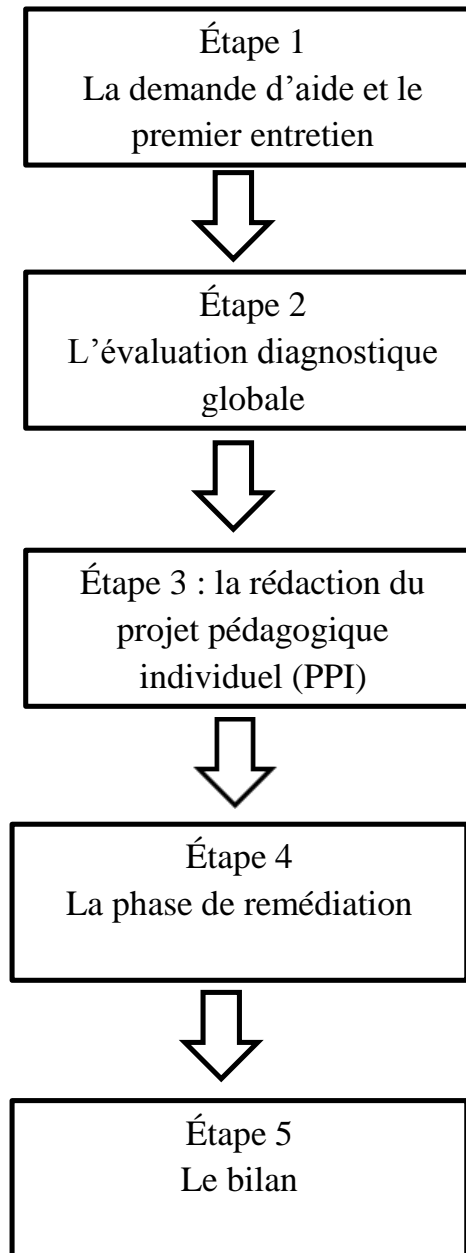
L'éducation : modélisation



DEUX DÉMARCHES DIFFÉRENTES ET COMPLÉMENTAIRES

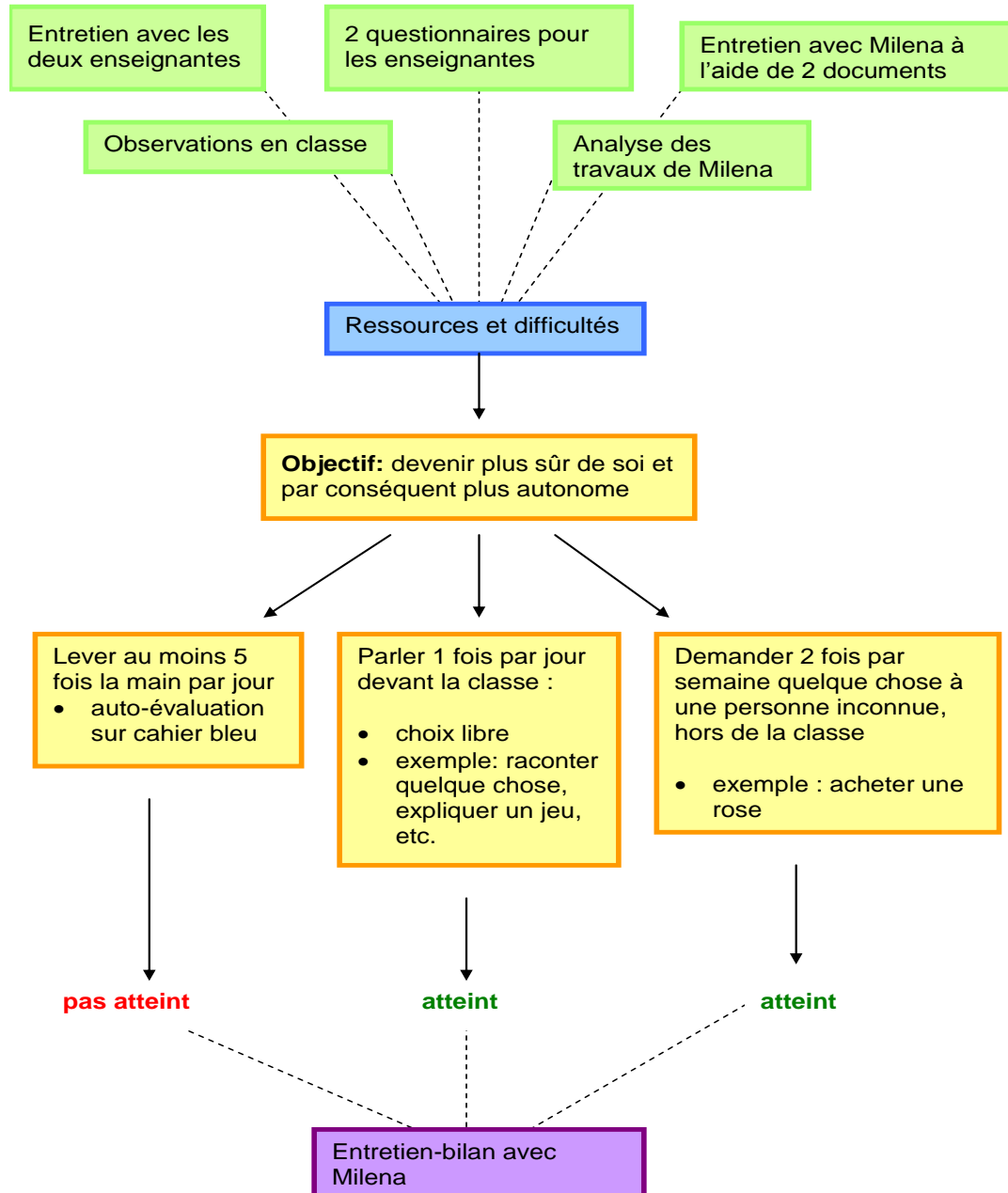
- Le programme adapté : les objectifs du PER sont adaptés au niveau scolaire de l'élève
- Le PPI : c'est une démarche de résolution de problème qui tente de remédier aux difficultés globales de l'élève

PPI : UN PROCESSUS EN 5 ÉTAPES



Démarche de projet : l'exemple de Milena

(Source : Josefine Zurbriggen, 2006, HEP)



**Programme adapté et Projet pédagogique individuel (PPI) :
des objectifs et une démarche différents**

	Programme adapté	PPI
Objectif	Gérer la progression scolaire de l'élève : aide spécifique	Résoudre un problème, surmonter une difficulté, débloquer une situation : aide globale
Contenu	Objectifs du PER, correspondant à la ZPD de l'élève	Objectifs personnels, définis à partir des besoins de l'élève, eux-mêmes identifiés suite à une évaluation diagnostique globale
Déroulement, mise en œuvre	Evaluer l'élève en français et en mathématiques (éventuellement dans les autres disciplines) et le situer dans la progression des objectifs du PER	Evaluer l'élève dans les différents champs (cognitif, conatif, affectif, comportemental, environnemental, etc.), émettre des hypothèses sur ses difficultés, trouver le point nodal, déterminer les objectifs personnels
Organisation	Appui spécifique : suivi de la progression dans les objectifs scolaires ; adaptation des objectifs ou des moyens, selon les progrès de l'élève	Appui spécifique ou global : modalités de travail (en classe, en appui, en groupe, individuel, etc.) selon les objectifs du PPI
Moyens	Classeur adapté : grilles d'objectifs (objectifs spécifiques) et fiches adaptées	Selon le projet (PPI, selon les objectifs généraux)
Rôle du titulaire	L'élève participe, en principe, aux activités orales avec tout le groupe; l'enseignant le sollicite en fonction des besoins et des possibilités de l'élève. Lors des tâches écrites, l'enseignant vérifie si l'élève travaille sur une tâche adaptée (classeur individuel)	Selon le projet (PPI)
Rôle de l'enseignant spécialisé	Evaluer le niveau scolaire de l'élève Définir les objectifs et préparer les grilles Préparer le classeur adapté Aider l'élève à gérer le programme adapté Evaluer sommativement les connaissances scolaires de l'élève (notes)	Selon le projet (PPI)
Rôle de l'élève	Gérer son classeur adapté (encourager son autonomie)	Selon le projet (PPI)
Utilité	Seulement pour les élèves qui ne peuvent plus suivre le programme (lorsque l'adaptation des objectifs devient absolument nécessaire)	Pour tous les élèves en échec (≠ élève en difficulté, Meirieu)

LE PAD COMME
ALTERNATIVE AU
REDOUBLEMENT ?

LE REDOUBLEMENT

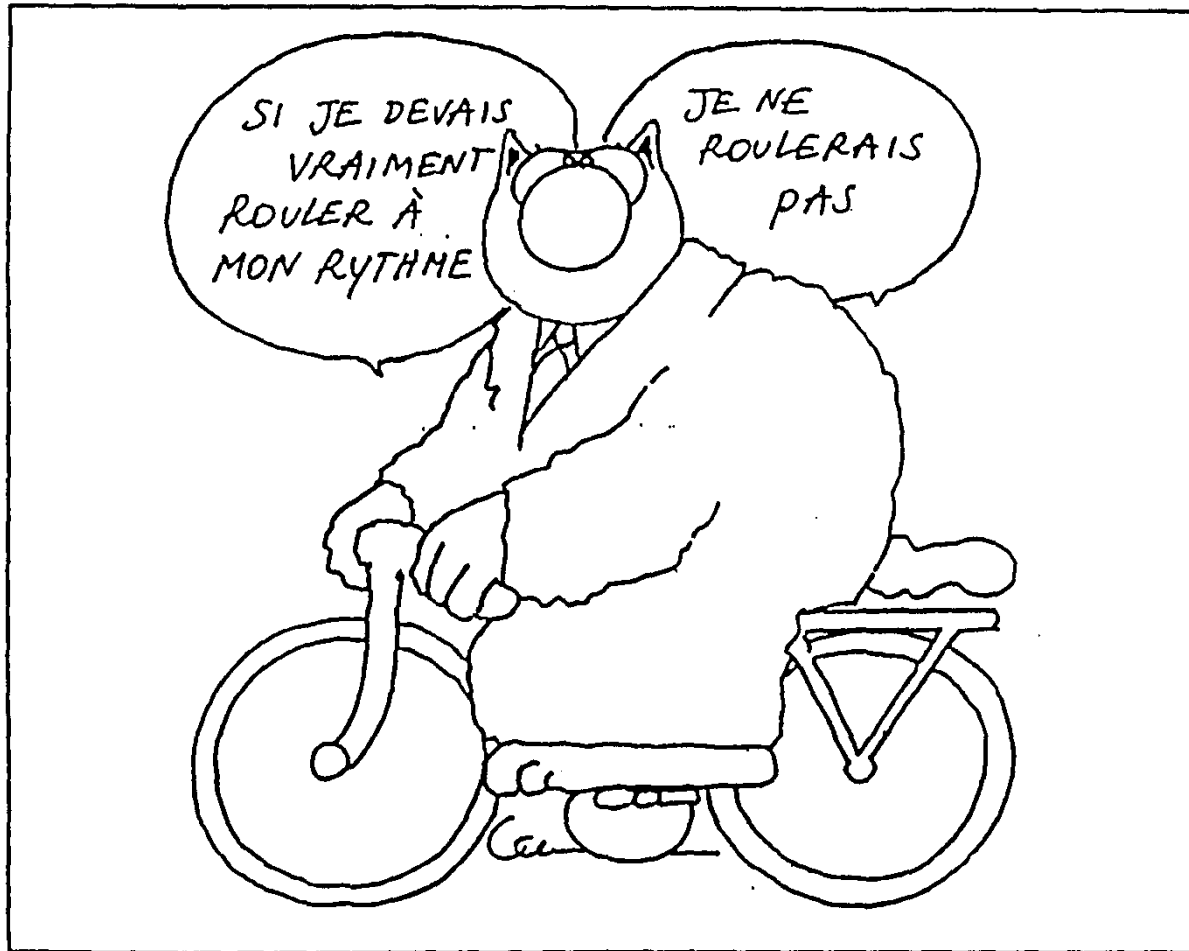
- Il n'est pas une mesure d'aide aux élèves en difficulté
- Il présente de nombreux désavantages :
 - Il relève du rattrapage scolaire, dans une logique du « plus de la même chose »
 - Il est moins efficace qu'une promotion
 - En comparaison avec la promotion, le bilan du redoublement est négatif dans les domaines cognitifs, conatifs, affectifs et sociaux
- Il présente néanmoins un avantage :
 - Il simplifie le travail des enseignants... et de l'élève !
- Que fait l'élève s'il ne redouble pas ?
 - Il est promu !
 - Il bénéficie d'un PAD seulement dans les disciplines où c'est absolument nécessaire
 - Il bénéficie d'un PPI

LE PAD : MESURE OU MOYEN ?

- ◉ Les recommandations de l'OES parlent «d'itinéraire pédagogique établi»; il relèverait alors d'une mesure, voire d'une structure
- ◉ «La décision de promotion dans un degré supérieur se fait sur la base d'une analyse globale de l'évolution de l'enfant»
(Recommandations OES)
- ◉ L'utilisation du PAD comme moyen de différenciation respecte les recommandations de l'OES; le PAD comme alternative au redoublement semble donc envisageable...

LES DIFFICULTÉS LIÉES AU PAD

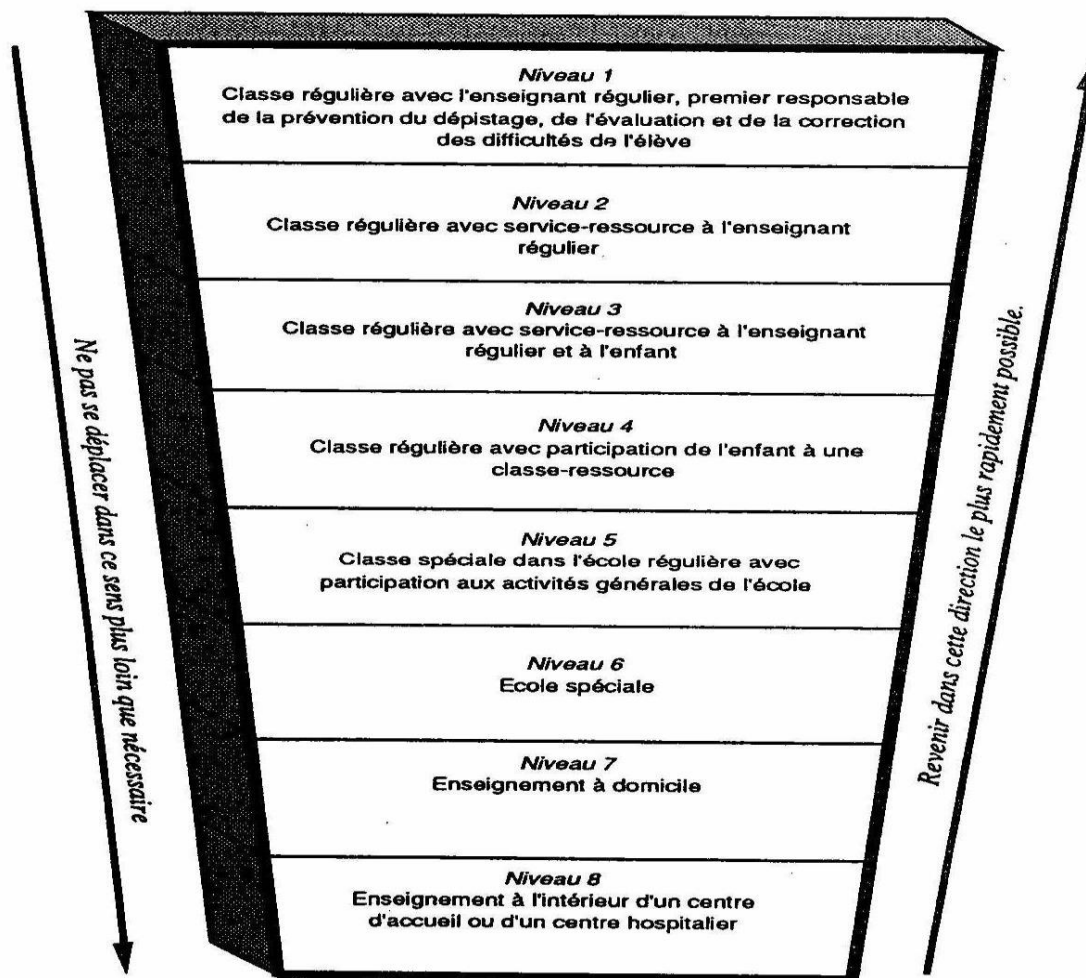
LE PAD : FLUX TENDU OU FLUX POUSSÉ ?



Dessin de Philippe Geluck, Le Chat, Casterman

LE MODÈLE EN CASCADE (COPEX, 1976)

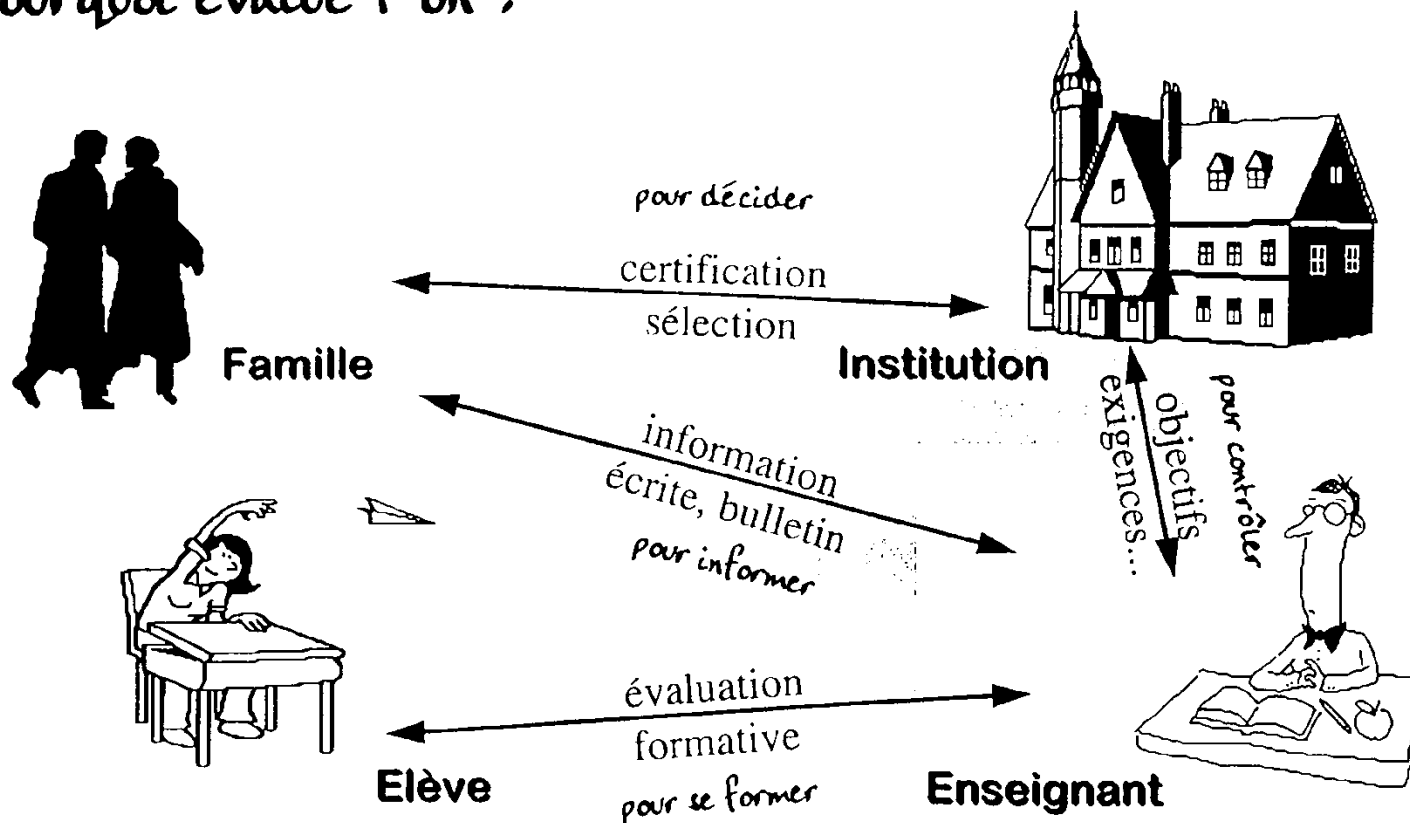
FIGURE 2. - Le système en cascade, un modèle intégré d'organisation des mesures spéciales d'enseignement



LE PAD : UNE ÉVALUATION FORMATIVE ET UNE EXIGENCE SOMMATIVE ?

L'évaluation est un "fourre-tout" fonctionnel

Pourquoi évalue-t-on ?



L'ÉVALUATION SOMMATIVE

- Toute évaluation scolaire est une comparaison entre :
 - un élève (ses savoirs, ses compétences, ses performances, etc.) -> LE RÉFÉRÉ
 - et une norme (une échelle, des valeurs, un groupe, des critères, etc.) -> LE RÉFÉRENT
- Le paradoxe du PAD ; la norme est constituée en fonction de l'élève ! LE RÉFÉRÉ = LE RÉFÉRENT
- La note relève, dans le PAD, d'une approche nécessairement subjective.
- Des solutions ?
 - Évaluation selon les attentes du début de l'année (grilles d'objectifs) ?
 - Évaluation selon les attentes d'un degré antérieur ?
 - Évaluation selon la norme de la classe (points ou note, selon les examens) ?
 - Évaluation selon les progrès de l'élève ?
 - Évaluation globale (application, comportement, etc.) ?
 - Etc.

MERCI DE VOTRE
ATTENTION